



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE pour l'année 2027 (3^e année du rôle triennal 2025-2026-2027)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le sommaire du rôle d'évaluation de la Ville de Coteau-du-Lac pour le deuxième exercice financier du rôle triennal 2025-2026-2027, débutant le 1^{er} janvier 2027, tel que préparé par Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc., a été déposé au bureau de la soussignée le 4 septembre 2026.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau à l'hôtel de ville au 342, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les conditions suivantes :

- être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale* ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC VAUDREUIL-SOULANGES

280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion, J7V 2N1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et qui pourra être obtenu aux bureaux de la MRC Vaudreuil-Soulanges;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée au règlement adopté par la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Le montant à joindre concernant l'unité d'évaluation visée est inscrit au recto du présent avis.

Le présent avis peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 342, chemin du Fleuve, à Coteau-du-Lac, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Ville à www.coteau-du-lac.com.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, ce 9^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-six.

Chantal Paquette, greffière